

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 28 mai 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 11
POUVOIRS :
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lysiane, M. BLIGUET Michel, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, Mme PRATS Éliane M. SAUSSEZ Loïc.
Procuration :

Date de convocation:
21/05/2021
Date d'Affichage:
21/05/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme PRATS Éliane a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Versement contributions et cotisations aux organismes

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour le versement des contributions et cotisations aux organismes, contributions et cotisations inscrites au Budget Primitif arrêté et voté le 13 Avril 2021,

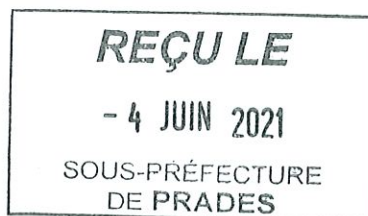
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décide d'attribuer les contributions suivantes :

AMF : 238,00 € - Canal de Bohère : 82,00 € - SYDEEL 66 : 134,00 € et 2577,00€
Canigou Grand Site : 900,00 € - Conseil National des villes et villages fleuris : 50,00 € - Association Train en Têt : 50,00 €

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.



Le Maire
P. Marcel

